

COMMUNE DE VERNIER**PROJET DE MOTION**

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Luttons par l'information et les droits contre les hausses de loyer !

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Les loyers ont augmenté largement en 2023 pour les Verniolan-es. Or, avec la hausse du taux d'intérêt de référence de 1,5% à 1,75% dès le 2 décembre 2023 (après une hausse de 1,25% à 1,5% au 1^{er} juin 2023), les hausses seront potentiellement de 3%, voire 8% pour les locataires.

Durement touchés par l'inflation et la hausse des assurances maladie, les habitant-es de Vernier subiront durement cette nouvelle hausse.

La Ville de Vernier peut aider ponctuellement avec une aide individuelle les locataires touchés, mais elle n'a pas de compétence pour agir directement sur ces loyers. Cependant, à la suite de l'adoption en 2015 d'une motion socialiste (M 602 – 15.02), elle avait informé directement les locataires de leurs droits à travers une brochure distribuée à la population.

Bien que la Ville de Vernier ait une page consacrée aux démarches utiles aux locataires et que, par le dispositif d'activation des droits (ADD), des réponses individuelles peuvent être obtenues, il nous paraît indispensable de pouvoir améliorer encore l'information des Verniolan-es sur leurs droits, par des rencontres et des événements en direct.

Il serait donc utile de s'appuyer sur le savoir-faire des associations actives dans le domaine, comme l'ASLOCA, qui organise des séances sur le canton de Genève et notamment dans des maisons de quartier de la Commune.

En effet, face aux risques posés par ces augmentations de loyer, il faut pouvoir donner tous les moyens à la population de faire valoir ses droits et éviter des situations financières et humaines dramatiques.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- 1 à renforcer l'information aux locataires concernant leurs droits face aux hausses de loyer ;
- 2 à organiser des séances d'information concernant les droits des locataires face aux hausses de loyer dans les différents quartiers de la Commune et à les annoncer par les différents canaux de communication communaux.

Pour le groupe socialiste :
Nicola D'AMICO, Céline FORNEY, Thibaut
JOTTERAND, Johan MARTENS, Marie-Rose MILANO
Eylem TAS POLAT, Rexhai XHELADINI

Conseiller-ère municipal-e

Vernier, le 15 janvier 2024